

Inscription Mouvement MVT Saison 2022/2023 - 05 Septembre 2022 au 25 Juin 2023

Nom & Prénom

Date de naissance

Adresse

E-mail

Téléphone

Pour les personnes mineures, merci d'indiquer les coordonnées du responsable légal :

Nom & Prénom du responsable légal

Téléphone

J'autorise l'association Mouvement MVT à utiliser sur différents supports de communication mon image ou celle de mon enfant.

Merci de cocher la ou les activités auxquelles vous souhaitez vous inscrire :

M A R D I /Mimoun

- Break Initiation 6-7 ans
- Break Junior 8-10 ans
- Break Ados 11-16 ans
- Circuit Training Adultes

M E R C R E D I /salle MVT

- Eveil à la Danse matin 4-6 ans
- Modern Fusion Initiation 6-7 ans
- Modern Fusion Junior 8-10 ans

J E U D I /salle MVT

- Classique 8-10 ans
- Classique 1ère année de pointes 11-14 ans
- Classique Ados 14-17 ans
- Classique Adultes

L U N D I /salle MVT

- Modern Contemporain 11-14 ans
- Modern Contemporain 15-18 ans
- Modern Contemporain Adultes

M A R D I /salle MVT

- Hip Hop Junior 7-10 ans
- Hip Hop Ados débutant 11-14 ans
- Hip Hop Ados intermédiaire 11-14 ans
- Fitness Adultes

M E R C R E D I /salle MVT

- Eveil à la Danse soir 4-6 ans
- Afrovibe Kids à partir de 6 ans
- Pilates Adultes
- Afrovibe Adultes

V E N D R E D I /salle MVT

- Street Jazz Ados à partir de 11 ans
- Jazz Fusion Dames
- Modern Fusion Adultes



REGLEMENT INTERIEUR Mouvement MVT Saison 2022-2023

Article 1 - Le présent règlement intérieur vient en complément des statuts de l'association. Il ne pourra être modifié que sur proposition du conseil d'administration. Il sera validé lors de l'assemblée générale.

Il sera obligatoirement signé par les adhérents, ainsi que par leurs parents / tuteurs pour les mineurs.

Article 2 - Tout adhérent de l'association prend l'engagement de respecter :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'association
- Le règlement intérieur des locaux mis à la disposition de Mouvement MVT
- Les horaires d'entraînements étant définis en début d'année, nul ne peut se soustraire à l'une des séances sans motif valable. Tout adhérent mineur ne devra pas quitter la salle avant la fin du cours sans autorisation préalable des parents
- Les parents ou tuteurs des enfants mineurs s'engagent à lui faire respecter les règles de ce présent règlement

Article 3 - La ponctualité sera de rigueur. Tout adhérent arrivant 10 minutes après le début de la séance, sans motif valable, peut en être exclu sur décision du professeur.

Article 4 - Une tenue correcte et adaptée à la pratique de l'activité est exigée : Maillot et legging / jogging ou survêtement. Une paire de baskets propre et réservée à la pratique en salle est obligatoire.

Article 5 - Les adhérents s'engagent à avoir une attitude exemplaire dans le cadre de toutes activités (et manifestations) pratiquées au sein de l'association. Aucun écart de comportement et/ou de langage ne sera toléré. Tout propos antisportif, injurieux, raciste ou sexiste sera sanctionné selon sa gravité. Nous demandons également aux adhérents et aux parents des adhérents de respecter le voisinage alentours.

Article 6 - Les professeurs et les membres du conseil d'administration se réservent le droit d'exclure momentanément ou définitivement tout adhérent déviant de ces recommandations par l'intermédiaire d'un conseil de discipline.

Article 7 - L'abonnement (cotisation + adhésion) versé à l'association est définitivement acquise, même cas en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.

Article 8 - Assurances / responsabilité :

- Mouvement MVT décline toute responsabilité en cas de perte ou de vols d'objets dans le cadre de ses activités
- Les adhérents sont invités à vérifier individuellement les limites des garanties dont ils bénéficient, et à souscrire à une assurance individuelle

Article 9 - Un cours d'essai pourra être effectué en début d'année, il ne réserve en aucun cas de place au cours souhaité. Les places sont limitées et réservées exclusivement par le règlement du montant total de son abonnement (cotisation + adhésion). Le règlement de l'abonnement peut s'effectuer par chèque (possible en 4 fois - préciser les dates d'encaissement au dos de chaque chèque), en espèces ou en carte bleue.

Article 10 - Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du professeur et le remettre à celui-ci. En cas d'absence du professeur 15 minutes après l'horaire normal du cours, l'activité est annulée. La responsabilité de l'association s'arrête dès la fin du cours.

Article 11 - Le présent règlement ne vise en aucun cas à restreindre les libertés des adhérents, mais à permettre l'amélioration des conditions de travail, quelquefois défectueuses par la suite d'exagération manifeste. Nous souhaitons qu'au sein de l'association, chacun puisse se détendre mais aussi travailler efficacement.

Article 12 - Droits à l'image / publication

L'utilisation, la publication et la reproduction de photos et prises de vue des adhérents devra être strictement conforme aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et en particulier de son article 34. Chaque adhérent, ou parent d'adhérent, peut refuser le droit à l'image. Auquel cas, il faudra le préciser au moment de l'inscription.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »



Planning 2022-2023

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

salle MVT	salle MVT	Mimoun	salle MVT	salle MVT	salle MVT
17H45-19H15 Modern Contemporain 11-14 ans	17H00-18H00 Hip Hop Junior 7-10 ans	17H30-18H15 Break Initiation 6-7 ans	10H15-11H00 Eveil à la Danse 4-6 ans	17H30-18H30 Classique 8-10 ans	17H30-18H30 Street Jazz Ados 11-16 ans
19H15-20H45 Modern Contemporain 15-18 ans	18H00-19H00 Hip Hop Ados niv. débutant 11-16 ans	18H15-19H15 Break Junior 8-10 ans	11H00-12H00 Modern Fusion Initiation 6-7 ans	18h30-19h30 Classique 1ère année pointes 11-14 ans	18h30-19h30 Jazz Fusion Dames Adultes
20H45-22H15 Modern Contemporain Adultes	19H00-20H30 Hip Hop Ados niv. intermédiaire 11-16 ans	19h15-20h15 Break Ados 11-16 ans	12H00-13H00 Modern Fusion Junior 8-10 ans	19H30-21H00 Classique Ados 14-17 ans	19H30-21H00 Modern Fusion Adultes
	20H30-21H30 Fitness Adultes	20H15-21H15 Circuit Training Adultes	17H15-18H00 Eveil à la Danse 4-6 ans	21H00-22H30 Classique Adultes	

- Cours Forme & Bien être 1H00 par semaine
- Cours Danse 1H30 par semaine
- Cours Danse 1H00 par semaine
- Cours Danse 45min par semaine

18H00-19H00
Afrovibe Kids
à partir de 6 ans

19H00-20H00
Pilates
Adultes

20H00-21H00
Afrovibe
Adultes

salle MVT
21 rue de l'Eglise, 95170 Deuil-la-Barre

Mimoun
Complexe Alain Mimoun
4 rue de la Sourde, 951700 Deuil-la-Barre

